

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 09.05.2018

1. Approbation des comptes

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 09.05.2018, présidée par Monsieur Jacques van Rijckevorsel, a approuvé les comptes annuels sociaux et consolidés de Cofinimmo clôturés au 31.12.2017, en ce compris l'affectation du résultat.

Aucune conversion d'actions privilégiées en actions ordinaires n'ayant eu lieu pendant la période du 22.03.2018 au 31.03.2018, l'affectation du résultat 2017 reprise à la page 37 du Rapport Financier Annuel 2017, disponible sur notre site internet www.cofinimmo.com, est inchangée.

L'Assemblée Générale Ordinaire a accepté la proposition d'attribuer :

- un dividende de 5,50 EUR brut (3,85 EUR net) par action aux actionnaires ordinaires, et
- un dividende prioritaire de 6,37 EUR brut (4,459 EUR net) par action aux actionnaires privilégiés.

L'Assemblée Générale Ordinaire a accepté la proposition de suspendre le droit au dividende des 36 175 actions ordinaires propres détenues par Cofinimmo en couverture du plan d'option sur actions et d'annuler le droit au dividende de 7 995 actions ordinaires propres détenues par Cofinimmo ou de celles encore détenues à la date de cette Assemblée Générale.

L'agenda de l'actionnaire se présente comme suit :

Date de détachement de coupon (Ex date)	11.05.2018
Date d'arrêt (Record date)	14.05.2018
Date de paiement du dividende	A partir du 15.05.2018

2. Approbation du Rapport de Rémunération

L'Assemblée Générale Ordinaire a approuvé, par vote distinct, le Rapport de Rémunération pour l'exercice social clôturé au 31.12.2017.

3. Nominations

Le mandat d'Administrateur Délégué de Monsieur Jean-Edouard Carbonnelle venant à échoir à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire du 09.05.2018 sans qu'il en ait sollicité le renouvellement, et suite à la démission comme Administrateur de Monsieur Jérôme Descamps avec effet le 08.02.2018, l'Assemblée Générale a nommé, sous réserve d'approbation de la FSMA :

INFORMATION REGLEMENTEE

Bruxelles, embargo jusqu'au 09.05.2018, 17:40 CET

- a) Monsieur Jean-Pierre Hanin en qualité d'Administrateur Délégué, avec effet immédiat et jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en mai 2022. Monsieur Hanin est désigné comme Président du Comité de Direction et *Chief Executive Officer* à dater du 09.05.2018 ;
- b) Monsieur Jean Kotarakos en qualité d'Administrateur, avec effet le 01.06.2018 et jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en mai 2022. Monsieur Kotarakos occupera la fonction de *Chief Financial Officer*.

4. Approbation du Long Term Incentive Plan aux membres du Comité de Direction

Le Conseil d'Administration a décidé de retirer ce point de l'ordre du jour.

Pour tout renseignement:

Ellen Grauls
Head of External Communication &
Investor Relations
Tel.: +32 2 373 94 21
egrauls@cofinimmo.be

Benoît Mathieu
Investor Relations Officer
Tel.: +32 2 373 60 42
bmathieu@cofinimmo.be

A propos de Cofinimmo:

Fondée en 1983, Cofinimmo est aujourd'hui la première société immobilière belge cotée spécialisée en immobilier de location et un important acteur sur le marché européen.

La société possède un patrimoine diversifié, implanté en Belgique, en France, aux Pays-Bas et en Allemagne, d'une valeur de 3,4 milliards EUR, représentant une superficie totale de plus de 1 786 000 m². Attentive aux tendances démographiques, ses principaux secteurs d'activité sont l'immobilier de santé (47 %), les bureaux (36 %) et de réseaux de distribution (17 %). Société indépendante appliquant les normes les plus strictes en matière de gouvernance d'entreprise et de durabilité, Cofinimmo offre des services à ses locataires et gère son patrimoine à travers une équipe de plus de 130 personnes à Bruxelles, Paris et Breda.

Cofinimmo est cotée sur Euronext Brussels (BEL20) et bénéficie du statut fiscal de REIT en Belgique (SIR), en France (SIIC) et aux Pays-Bas (FBI). Ses activités sont contrôlées par l'Autorité des Services et des Marchés Financiers, le régulateur belge.

Au 31.03.2018, la capitalisation boursière totale de Cofinimmo s'élevait à 2,3 milliards EUR. La société applique des politiques d'investissement qui cherchent à offrir un rendement en dividende élevé et une protection du capital sur le long terme, et s'adressent à des investisseurs institutionnels et particuliers.

www.cofinimmo.com

Suivez nous sur:

